

Observation 28 du 20/02/2023

Bonjour,

Nous sommes **très favorable pour ce projet d'extension** , qui nous touche particulièrement, car 2 de ces éoliennes pourraient être installées sur les terres agricoles de mes parents.

Tout d'abord nous voudrions vous apporter les diverses raisons initiales et factuelles de notre avis favorable :

1° L' énergie éolienne est une **énergie renouvelable** qui ne nécessite aucun carburant, ne crée pas de gaz à effet de serre, ne produit pas de déchets toxiques ou radioactifs.

2) L'énergie éolienne produit de l'électricité éolienne : sans dégrader la qualité de l'air, sans polluer les eaux (pas de rejet dans le milieu aquatique, pas de pollution thermique), **sans polluer les sols** (ni suies, ni cendres).

3) Lorsque de grands parcs d'éoliennes sont installés sur des terres agricoles, seulement 2 % du sol environ est requis pour les éoliennes. La surface restante est disponible pour l'exploitation agricole, l'élevage et d'autres utilisations.

4) La production éolienne d'électricité suit notre consommation d'énergie: le vent souffle plus souvent en hiver, cette saison étant celle où la demande d'électricité est la plus forte.

5) L'électricité éolienne garantit **une sécurité d'approvisionnement** face à la variabilité des prix du baril de pétrole.

6) Un parc éolien prend peu de temps à construire, et son démantèlement garantit la **remise en état du site original**.

7) sur ce projet éolien , il a bien été indiqué qu'il était en dehors des zones de protection des espaces naturels, zones de protection patrimoniale et paysagère. **Tout est prévu pour la biodiversité** (plantation de haies...)

Enfin, un point également non négligeable pour les agriculteurs qui subissent des hausses considérables de matières premières et peu de contrepartie sur l'augmentation des prix de leur vente , le fait d'accueillir des éoliennes permettrait un paiement pour l'utilisation de leur terrain, **ce qui augmentera leur revenu ainsi que la valeur du terrain**.

Voilà donc pourquoi nous croyons à l'éolien et nous espérons fortement que ce projet pourra aboutir .

Cordialement

***Sandra et Vincent CHAIGNE***